

IBM ActionOI et IBM CareDiscovery

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud. Les bons de commande applicables contiennent les prix et les détails supplémentaires de la commande du Client.

1. Service Cloud

IBM ActionOI et IBM CareDiscovery associent des bases de données de référence comparatives complètes, des méthodes analytiques avancées et des rapports flexibles permettant aux prestataires de soins de santé d'identifier les opportunités d'amélioration des performances opérationnelles ou cliniques et de développer des programmes et stratégies visant à réduire les écarts de performances.

1.1 Offres

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles qui suivent.

1.1.1 IBM ActionOI

IBM ActionOI est une solution d'amélioration des performances opérationnelles qui permet aux Clients d'évaluer et de comparer les performances opérationnelles et financières des fournisseurs de soins de santé aux meilleurs établissements et organismes dont la taille, la composition des remboursements, la complexité et la population de patients sont similaires.

Les Services Cloud IBM ActionOI suivants sont disponibles :

a. IBM ActionOI (niveaux Small, Medium et Large)

IBM ActionOI donne accès aux données financières et opérationnelles pour tous les organismes de soins de santé des bases de données comparatives d'IBM ActionOI, y compris des données réelles et normalisées issues de plus de 250 départements en vue d'une analyse comparative pertinente. Il comprend des outils de génération de rapport flexibles permettant de communiquer les conclusions, les résultats et les changements opérationnels, ainsi qu'un assistant d'indicateur défini par le Client pour définir des métriques importantes pour l'organisation du Client. IBM ActionOI comprend également des options de partage de données permettant au Client d'échanger des informations spécifiques aux clients avec d'autres clients d'IBM ActionOI. L'accès inclut des identifiants utilisateur destinés à un nombre illimité d'utilisateurs pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

b. IBM ActionOI for Small Hospitals

IBM ActionOI for Small Hospitals fournit un sous-ensemble de contenu ciblé de la base de données de référence opérationnelle ActionOI complète limité à un maximum de quarante (40) départements sélectionnés par le Client.

c. IBM ActionOI for Non-Providers

IBM ActionOI for Non-Providers est une offre destinée aux clients qui ne sont pas des organismes de santé. IBM ActionOI for Non-Providers fournit un accès aux données financières et opérationnelles, et aux évaluations d'organismes de santé de la base de données comparative IBM ActionOI pour plus de 250 départements. Il comprend des outils de génération de rapports flexibles permettant de communiquer les conclusions, les résultats et les changements opérationnels, ainsi qu'un assistant d'indicateur défini par le Client pour déterminer des métriques importantes pour l'organisation du Client. L'accès inclut des identifiants utilisateur destinés à un nombre illimité d'utilisateurs pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

d. IBM ActionOI Practice Insights

IBM ActionOI Practice Insights tire parti de l'infrastructure ActionOI pour faciliter l'amélioration des performances pour tous les cabinets médicaux. Il fournit des groupes comparatifs personnalisés au niveau d'un cabinet, notamment des variables telles que la spécialité du cabinet, l'emplacement géographique, les organismes de soins de santé responsables et les volumes de charge de travail. IBM ActionOI Practice Insights peut être en autonome ou en association avec IBM ActionOI.

e. **IBM ActionOI Corporate Access & Reporting**

IBM ActionOI Corporate Access & Reporting donne accès au personnel du système de santé afin de communiquer des données au niveau de la société et d'accéder aux données et de les comparer à d'autres clients du système de santé. Il comprend ce qui suit :

- Nombre illimité de licences utilisateur pour soumettre des données et accéder à celles-ci à partir des systèmes de santé participants.
- Soumissions de données consolidées et génération de rapports au niveau du système de santé permettant de les comparer à d'autres clients du système santé ActionOI.
- Soumission de données et génération de rapports des départements à services partagés (par exemple, Finance, Informatique, Ressources Humaines, etc.) au niveau de la société uniquement (ne comprend pas les Participants individuels souscrivant à ActionOI).
- Partage de données avec d'autres Clients de système de santé.

Veuillez noter qu'IBM ActionOI Corporate Access & Reporting ne prend pas en charge les soumissions de données et la génération de rapports au niveau d'un Participant.

1.1.2 **IBM CareDiscovery**

IBM CareDiscovery est une solution d'amélioration des performances cliniques qui permet aux hôpitaux et aux systèmes de santé d'évaluer les résultats des soins de santé et de comparer leurs performances aux normes et tendances nationales. Les tableaux de bord intégrés fournissent aux cliniciens une représentation objective des performances individuelles et aident à identifier, prendre en charge et surveiller les améliorations. Un abonnement à IBM CareDiscovery comprend la configuration d'un maximum de deux (2) Sources de données cliniques du Client. D'autres Sources de données peuvent être ajoutées par le biais de services optionnels.

Les Services Cloud IBM CareDiscovery suivants sont disponibles :

a. **IBM CareDiscovery Transform (niveaux Small, Medium et Large)**

IBM CareDiscovery Transform donne accès aux résultats des soins prodigués aux patients ajustés en fonction des risques, notamment, la durée du séjour, les complications, la mortalité et les coûts/dépenses par département et permet aux utilisateurs de comparer les résultats cliniques aux lauréats, groupes d'homologues et normes nationales d'IBM relatifs aux 100 meilleurs hôpitaux. IBM CareDiscovery Transform est disponible aux niveaux Small, Medium et Large en fonction des Recettes Nettes Patient (« Recettes RNP ») des hôpitaux. L'accès inclut des identifiants utilisateur destinés à un nombre illimité d'utilisateurs pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

b. **IBM CareDiscovery Advance (niveaux Small, Medium et Large)**

IBM CareDiscovery Advance comprend, en plus des fonctionnalités d'IBM CareDiscovery Transform, des données de facturation plus détaillées (« Données de Transaction Détaillées ») qui peuvent être utilisées pour analyser les soins prodigués aux patients hospitalisés et ambulatoires, notamment les coûts et dépenses par département. CareDiscovery Advance permet aux cliniciens d'effectuer une analyse de cause première au niveau des résultats critiques des patients et des facteurs associés, et de surveiller l'efficacité des stratégies, l'optimisation des ressources et les problèmes de qualité impactant la prestation des soins.

c. **IBM CareDiscovery Secure ID Token**

IBM CareDiscovery Secure ID Token permet le remplacement d'une clé d'authentification à deux facteurs RSA Secure ID perdue. La clé RSA Secure ID est requise par un utilisateur CareDiscovery pour accéder à IBM CareDiscovery Transform ou IBM CareDiscovery Advance.

1.1.3 **IBM Healthcare Cost and Care Insights**

a. **IBM Healthcare Cost and Care Insights Operational Scorecard**

Le Client doit acquérir les droits d'utilisation de ce service lorsqu'il est autorisé à utiliser ActionOI. Ce service offre une vue interactive des mesures de la performance opérationnelle, auxquelles les parties prenantes peuvent accéder dans l'organisation des abonnés. Ce service offre des vues résumées et détaillées du niveau de performance opérationnelle en comparant le niveau système, l'installation et les mesures des départements.

L'accès inclut des Identifiants Utilisateur destinés à 10 utilisateurs par Site pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

b. **IBM Healthcare Cost and Care Insights Outcome Measures Scorecard**

Le Client doit acquérir les droits d'utilisation de ce service lorsqu'il est autorisé à utiliser CareDiscovery. Ce service offre une vue interactive des mesures de performance qualité, auxquelles les parties prenantes peuvent accéder dans l'organisation des abonnés. Ce service offre des vues résumées du niveau de qualité via les mesures de la ligne de service, des médecins et de la population clinique.

L'accès inclut des Identifiants Utilisateur destinés à 10 utilisateurs par Site pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

c. **IBM Healthcare Cost and Care Insights Executive Scorecard**

Le Client doit acquérir les droits d'utilisation de ce service lorsqu'il est autorisé à utiliser Action OI et CareDiscovery. Ce service offre une vue interactive des mesures de qualité et des mesures opérationnelles, auxquelles les parties prenantes peuvent accéder dans l'organisation des abonnés :

- (1) Récapitulatif au niveau exécutif dans une vue unique
- (2) Vues de la qualité et vues opérationnelles détaillées
- (3) Niveau système et comparaison de Sites, ainsi que des mesures du département, de la ligne de service, des médecins et de la population clinique
- (4) Méthodologie de benchmark opérationnel automatisé – comparaison par rapport aux valeurs attendues selon les facteurs ayant une influence sur la performance
- (5) Comparaison de la satisfaction des patients

L'accès inclut des Identifiants Utilisateur destinés à 20 utilisateurs par Site pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

1.2 Services Optionnels

1.2.1 IBM ActionOI

Aucun service optionnel n'est fourni pour IBM ActionOI :

1.2.2 IBM CareDiscovery

Les services optionnels suivants sont fournis pour IBM CareDiscovery :

a. **IBM CareDiscovery Clinical Evidence Module**

IBM CareDiscovery Clinical Evidence Module permet à CareDiscovery d'accéder aux données de gestion des maladies et pathologies d'IBM Micromedex en vue de l'identification systématique des populations cliniques ayant des opportunités de perfectionnement potentiellement importantes.

b. **IBM CareDiscovery Provider Profile**

IBM CareDiscovery Provider Profile fournit des rapports de performances de niveau médecin très ciblés et configurés par l'utilisateur qui tirent parti des populations de patients.

1.2.3 IBM Healthcare Cost and Care Insights - Utilisateurs supplémentaires

Un Client peut acheter des utilisateurs autorisés supplémentaires moyennant des honoraires pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

1.3 Services d'accélération

1.3.1 IBM ActionOI

Les services d'accélération suivants sont fournis pour IBM ActionOI :

a. **IBM ActionOI Managed Data Submission Services**

IBM ActionOI Managed Data Submission Services est un service qui permet à un spécialiste IBM ActionOI de faciliter, au nom du Client, la collecte et la saisie des données financières, de paie, de volume de charge de travail et d'ordre général au niveau d'un Site pour ActionOI.

- b. **IBM ActionOI Managed Reporting Services**
IBM ActionOI Managed Reporting Services fournit à un Site hospitalier souscrivant à ActionOI une assistance pour le développement et la génération de rapports à partir de la solution IBM ActionOI.
- c. **IBM ActionOI Data Assessment Services**
IBM ActionOI Data Assessment Services est un service qui permet à un spécialiste IBM d'examiner la configuration et la soumission de données du programme ActionOI. Ce service fournit un rapport d'évaluation, remis par voie électronique, des conclusions et recommandations, ainsi qu'une conférence téléphonique d'une heure pour passer en revue le rapport avec le Client.
- d. **IBM ActionOI Data Correction Services**
IBM ActionOI Data Correction Services est un service généralement fourni dans le cadre du suivi de l'évaluation de données ActionOI. IBM mettra en œuvre les modifications apportées à la configuration de programme ActionOI, telles qu'elles sont recommandées dans le rapport d'évaluation de données ActionOI ou par d'autres moyens, ou mettra en œuvre les modifications demandées par le Client pour la période trimestrielle de rapport de données sélectionnée par le Client.
- e. **IBM ActionOI System Conversion Services**
IBM ActionOI System Conversion Services est un service qui met en œuvre les modifications apportées à la configuration du Service Cloud en fonction des modifications apportées au Client à ses systèmes de comptabilité générale et/ou de paie.
- f. **IBM ActionOI Reimplementation Services**
IBM ActionOI Reimplementation Services est un service qui peut être utilisé si les modifications apportées aux systèmes de données et/ou opérationnels du Client nécessitent une ré-implémentation complète de l'environnement de Service Cloud précédemment déployé du Client.
- g. **IBM ActionOI New Program Coordinator Support and Transition Training**
IBM ActionOI New Program Coordinator Support and Transition Training est un programme de formation dispensé à distance qui est destiné aux nouveaux Coordinateurs de Programme qui ont assumé des responsabilités de collecte et de soumission de données ActionOI. Ce programme aide à développer les compétences et connaissances nécessaires pour réussir la soumission permanente des données ActionOI et poursuivre la participation de leur organisation au programme ActionOI.

1.3.2 IBM CareDiscovery

Les services d'accélération suivants sont fournis pour IBM CareDiscovery :

- a. **IBM CareDiscovery Core Measure Data Import**
IBM CareDiscovery Core Measure Data Import permet de consulter les mesures de reporting réglementaires de base à partir du système de reporting de mesures de base du Client dans IBM CareDiscovery.
- b. **IBM CareDiscovery Historical Data Integration**
IBM CareDiscovery Historical Data Integration est une option de configuration unique permettant d'intégrer jusqu'à deux ans de données historiques de client aux fins d'analyse dans CareDiscovery.
- c. **IBM CareDiscovery Data Updates for Client Error**
IBM CareDiscovery Data Updates for Client Error est un service de correction des enregistrements de données CareDiscovery résultant d'une erreur du Client lors de la soumission de ses données CareDiscovery. Une redevance standard s'applique pour la première survenance d'une erreur de soumission du Client. Des redevances additionnelles s'appliquent pour chaque erreur de soumission ultérieure du Client au cours d'une même année civile.
- d. **IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Add Client Outpatient Data**
IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Add Client Outpatient est un service qui reconfigure l'implémentation de CareDiscovery pour permettre le traitement des données de patients ambulatoires du Client.

- e. IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Convert Submission Format
IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Convert Submission Format est un service qui reconfigure l'implémentation de CareDiscovery pour prendre en compte les modifications des données soumises par le Client.
- f. IBM CareDiscovery Conversion to Advance
IBM CareDiscovery Conversion to Advance est un service qui reconfigure un Service Cloud IBM CareDiscovery Transform en Service Cloud IBM CareDiscovery Advance.
- g. IBM CareDiscovery Conversion to Transform
IBM CareDiscovery Conversion to Transform est un service qui reconfigure un Service Cloud IBM CareDiscovery Advance en Service Cloud IBM CareDiscovery Transform.
- h. IBM CareDiscovery Additional Data Source Integration
IBM CareDiscovery Additional Data Source Integration est utilisé pour la configuration des Sources de données de contenu supplémentaires non incluses dans le cadre des services IBM CareDiscovery Transform ou IBM CareDiscovery Advance.
- i. IBM CareDiscovery Advance Re-Implementation
IBM CareDiscovery Advance Re-Implementation est un engagement de service requis fourni à distance dans le cas où les modifications apportées aux systèmes de données et/ou EHR du Client nécessitent une ré-implémentation de l'environnement de Service Cloud précédemment déployé du Client.
- j. IBM CareDiscovery Transform Re-Implementation
IBM CareDiscovery Transform Re-Implementation est un engagement de service requis fourni à distance dans le cas où les modifications apportées aux systèmes de données et/ou EHR du Client nécessitent une ré-implémentation de l'environnement de Service Cloud précédemment déployé du Client.
- k. IBM CareDiscovery Cumulative Data Upload
IBM CareDiscovery Cumulative Data Upload est un service qui permet au Client de choisir de fournir un fichier de calendrier de cumul annuel jusqu'à ce jour avec chaque soumission mensuelle (par exemple, pour la soumission du mois de septembre, l'Abonné enverra un fichier contenant les données de janvier à septembre) qui remplacera le fichier de cumul annuel jusqu'à ce jour précédemment envoyé. Le fichier annuel complet peut être renvoyé une fois au cours de l'année après la soumission du mois de décembre. Les fichiers de données doivent être envoyés selon des délais précis.
- l. IBM CareDiscovery Data Re-Submission
IBM CareDiscovery Data Re-Submission est un service fourni à distance dédié au retraitement des enregistrements de données CareDiscovery.

1.3.3 IBM Healthcare Cost and Care Insights Guidance

Ce service d'abonnement livré à distance est nécessaire pour les Clients abonnés à ActionOI et/ou CareDiscovery et IBM Healthcare Cost and Care Insights. Ce service prend en charge le développement de l'amélioration continue d'une organisation en identifiant les opportunités de performance principales, en implémentant les plans d'amélioration et en mesurant la performance. Un Gestionnaire du Succès Client IBM :

- a. collaborera et s'alignera avec les parties prenantes pour identifier les secteurs d'amélioration principaux ;
- b. travaillera avec les équipes chargées de l'amélioration pour établir des objectifs, mesurer les indicateurs de succès et harmoniser l'approche d'amélioration ainsi que les changements de gestion ; et
- c. fournira des évaluations régulières du programme d'amélioration des performances et de la progression des objectifs, et communiquera les résultats.

2. Fiches Techniques sur le Traitement et la Protection des Données

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA) et la ou les Fiches Techniques (désignées par fiche(s) technique(s) ou Annexe(s) DPA) dans les liens ci-dessous contiennent des informations additionnelles sur la protection des données pour les Services Cloud et leurs options concernant les types de Contenus pouvant être traités, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Le DPA s'applique aux Données à caractère personnel du Contenu dans la mesure où i) Le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) (RGPD) ; ou ii) d'autres lois relatives à la protection des données identifiées sur <http://ibm.com/dpa/dpl> s'appliquent.

IBM ActionOI

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=3960EDE082B311E7A1A213628837956C>

IBM CareDiscovery

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=AF8C336052C711E7B92CB18ED43A434A>

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord Relatif aux Niveaux de Service

Ce Service Cloud ne fournit pas de SLA de disponibilité.

3.2 Support Technique

Un support technique et une assistance en matière de contenu sont disponibles pour le Service Cloud. Les coordonnées des personnes à contacter ainsi que les détails relatifs au support et à l'assistance sont disponibles à l'adresse https://www-01.ibm.com/software/support/watsonhealth/truven_support.html. Le support technique et l'assistance en matière de contenu sont offerts avec le Service Cloud et ne sont pas disponibles en tant qu'offre distincte.

4. Montant des Redevances

4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances du Service Cloud sont indiquées dans le Document de Transaction.

Les unités de redevances suivantes s'appliquent à ce Service Cloud :

- Les Recettes Nettes Patient (RNP) correspondent au montant total des recettes des services d'hospitalisation et ambulatoires moins les dépenses associées en dollars US, tel qu'il est communiqué dans les données les plus récentes issues du rapport sur les coûts de CMS Medicare publié par Definitive Healthcare, LLC. Les devises autres que le dollar US sont converties en dollar US conformément au tableau des unités de conversion disponible à l'adresse http://www.ibm.com/software/passportadvantage/conversion_unit_table.html.
- Recettes Totales en Dollars US : montant total des ventes annuelles du Client et d'autres sources de revenus, comme indiqué dans le rapport public le plus récent établi par le Client ou, pour les sociétés non publiques, dans le rapport financier audité le plus récent du Client. Les devises autres que le dollar US sont converties en leur équivalent en dollar US conformément au tableau des unités de conversion disponible à l'adresse http://www.ibm.com/software/passportadvantage/conversion_unit_table.html.
- Site : site physique unique correspondant à l'adresse professionnelle d'un site physique accédant aux Services Cloud.
- Un Élément est une occurrence d'un élément caractéristique, qui est gérée par, traitée par ou relative à l'utilisation du Service Cloud.
- Une Demande désigne l'acte du Client autorisant IBM à réaliser un service soumis aux Services Cloud ou gérés par ces derniers.
- Un Engagement est un service professionnel ou de formation relatif aux Services Cloud.

- Un Utilisateur Autorisé est un utilisateur unique autorisé à accéder aux Services Cloud directement ou indirectement (par exemple, via un logiciel de multiplexage, un périphérique ou un serveur d'applications), par quelque moyen que ce soit.

4.2 Redevances des Services à Distance

Un service à distance arrive à expiration 90 jours suivant l'acquisition, que le service à distance ait été utilisé ou non.

5. Dispositions Additionnelles

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1er janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

5.1 Responsabilités du client

5.1.1 Utilisateurs Autorisés

Le Client est uniquement responsable de l'utilisation du Service Cloud par ses utilisateurs autorisés et :

- a. garantira que chaque utilisateur autorisé est un employé, agent, bénévole ou autre membre du personnel du Client ou d'un Sous-traitant ou Participant que le Client autorise à utiliser le Service Cloud et auquel il impose les mêmes dispositions que celles entre le Client et IBM en ce qui concerne l'accès et les utilisations autorisées du Service Cloud.
- b. protégera les accréditations de connexion des utilisateurs autorisés ;
- c. sera responsable de l'affectation de niveaux d'accès et de rôles d'utilisateurs appropriés à chaque utilisateur autorisé ;
- d. résiliera, dans les plus brefs délais, les comptes d'utilisateur autorisé, le cas échéant ;
- e. réaffectera, dans les plus brefs délais, des niveaux d'accès et de rôles d'utilisateurs autorisés, selon le cas applicable ; et
- f. informera IBM dans les plus brefs délais si le Client craint que les accréditations de connexion des utilisateurs autorisés ne soient compromises ou sont effectivement compromises.

5.1.2 Gestion des consentements

Le Client est tenu de posséder et maintenir les accords, autorisations et/ou autres permissions légales requises par la loi fédérale, la loi d'Etat ou toute législation applicable pour fournir du Contenu à IBM et autoriser IBM à traiter et utiliser le Contenu et d'autres données à caractère personnel comme indiqué dans le Contrat, y compris concernant toutes les données fournies par ses Participants et les utilisateurs autorisés. Les outils et systèmes de gestion des accords associés au Contenu sont gérés par le Client en dehors du Service Cloud (« Outils d'accord client ») et il est de la responsabilité du Client de s'assurer que le Contenu du Service Cloud est utilisé, stocké et traité conformément à ces Outils d'accord client.

5.1.3 Gouvernance des données

Le Client est responsable de la conception, la mise à jour et l'application des règles de gouvernance de données (ci-après les « Règles de Gouvernance de Données ») pour le Contenu, qui doivent inclure au moins ce qui suit : documentation indiquant quels utilisateurs autorisés et/ou Participants ou utilisateurs autorisés des Participants sont autorisés à accéder à quel Contenu, ainsi que les restrictions d'accès spécifiques à un utilisateur autorisé ou un utilisateur autorisé d'un Participant et la documentation des éléments de données qui doivent être exclus avant la configuration d'une Source de données. Le Client reconnaît également qu'il est autorisé à concevoir, mettre à jour et appliquer lesdites règles au nom de ses Participants (le cas échéant).

5.1.4 Sources de données

Le Client garantira que tout le Contenu soumis au Service Cloud sera préparé et fourni à IBM conformément aux planifications de politiques, formats et spécifications standard en vigueur d'IBM (ci-après les « Exigences de soumission »). En cas de non-respect des Exigences de Soumissions, IBM maintiendra l'accès du Client au Service Cloud mais IBM ne traitera pas le Contenu pour le cycle de données en cours et le Client demeure redevable de toutes les redevances énoncées dans l'Autorisation d'Utilisation (PoE).

5.2 IBM Micromedex RED BOOK™ Exclusion de responsabilité

IBM CareDiscovery peut utiliser les données d'IBM Micromedex RED BOOK dans ses algorithmes analytiques. Les prix contenus dans le RED BOOK sont basés sur des données communiquées par les fabricants de dispositifs et pharmaceutiques. IBM n'a pas effectué d'analyse indépendante des prix réels payés par les grossistes et les fournisseurs de services de santé sur le marché. Par conséquent, les prix réels payés par les grossistes et les fournisseurs risquent d'être différents des prix contenus dans cette base de données et tous les prix peuvent être modifiés sans préavis.

5.3 IBM ActionOI for Non-Providers

En plus de toute autre restriction :

- a. Le Client garantira que ses utilisateurs autorisés utiliseront le Service Cloud uniquement à des fins d'opérations et d'analyses commerciales internes du Client. Les résumés, rapports et analyses préparés par le Client en tant que consultant de fournisseur de services de santé du Client et des clients du système de santé (les « Clients de services de santé ») peuvent intégrer des informations générées par le Service Cloud, sous réserve que : le Client ne pourra pas i) assigner ou revendre un accès direct aux informations des Services Cloud à des tiers en dehors de la Société du Client ; ii) associer des informations des Services Cloud à la valeur ajoutée du Client pour créer une solution portant la marque du Client que ce dernier commercialise auprès de ses clients finaux (sauf avis contraire) ; ou iii) assigner ou revendre des informations du Service Cloud comme produit livrable autonome.
- b. Les Rapports Clients du Client doivent inclure une citation ayant substantiellement la forme suivante :

Certaines données utilisées dans cette étude ont été fournies par International Business Machines Corporation. Toute analyse, interprétation ou conclusion fondée sur ces données appartient exclusivement aux auteurs et non à International Business Machines Corporation.

5.4 Déclarations du Client

IBM intervient uniquement en qualité de fournisseur de services informatiques. IBM ne prétend pas exercer la médecine ou toute autre activité clinique professionnelle ou sous licence, et le Service Cloud, tous ses composants et ses futures mises à jour, et tous les livrables de services professionnels IBM associés ne sont pas conçus ou prévus pour servir de protocoles pour prodiguer des soins médicaux, pour remplacer un avis, un diagnostic, un traitement ou un jugement, pour servir de médicaments, de technologie ou d'outil de développement de médicaments soumis à des exigences de système de qualité ou d'appareil médical telles que définies par les lois de toute juridiction. Dans le cadre de la relation entre IBM et le Client, le Client est uniquement responsable de la conformité auxdites lois et réglementations relatives à l'utilisation du Service Cloud et des services professionnels IBM par le Client.

Le Client est uniquement responsable de toute pratique de la médecine ou des services médicaux, y compris toute décision, tout jugement et toute action médicaux que son ou ses Participants ou utilisateurs autorisés peuvent prendre et le Client est uniquement responsable de la garantie que la documentation de toute information sur un patient ou un soin médical fournie par lui-même, ses employés ou ses agents est correcte et complète. IBM et ses employés ne sont pas responsables des décisions ou des actions prises ou non en termes de soins médicaux prodigués ou pour les informations fournies aux patients ou au personnel soignant.

Le Client accepte de n'utiliser aucun nom, nom commercial, marque ou autre désignation appartenant à IBM, notamment aucune contraction, abréviation ou copie de ces éléments dans le cadre d'activités de publicité, de promotion, de publication ou de marketing, sans l'accord préalable écrit d'IBM.

Le Service Cloud contient des éléments provenant de sources tierces protégées par des droits d'auteur. Le Client accepte les dispositions additionnelles imposées par ces tiers, qui figurent ou sont référencées dans l'Annexe A ci-dessous (« Mentions Tierces »). Si une source tierce de données incluses par IBM dans le Service Cloud met fin à la diffusion desdites données ou qu'elle modifie les clauses de divulgation ou la nature desdites données, de manière à nuire considérablement, dans les deux cas, à la nature ou la valeur fondamentale des produits et Services Cloud fournis par IBM comme déterminé par IBM à son entière discrétion, IBM pourra résilier le Document de Transaction et rembourser au Client la partie des redevances attribuables à la partie restant à courir de la Durée, telle qu'elle est indiquée dans les Documents de Transaction, à titre de satisfaction intégrale de toutes les obligations d'IBM conformément au Contrat de Base.

5.5 Définitions spécifiques

Les termes commençant par une majuscule qui n'ont pas été définis dans le présent Descriptif de Services sont définis dans le Contrat et ont la même signification dans le présent Descriptif de Services que celle définie dans le Contrat.

- a. **BAA** : a la signification qui lui est attribuée par la loi HIPAA.
- b. **Organisme complexe** : réseau de Participants assurant la coordination et la collaboration dans le cadre de la prestation de services de soins de santé à une population de patients donnée (par exemple, organismes d'assurance-maladie, associations de médecins et réseaux cliniques intégrés).
- c. **Source de données** : source du Contenu qui est identifiée comme ayant une origine unique, une base de données d'arrière-plan et une implémentation de workflow.
- d. **HIPAA** : lois Health Insurance Portability and Accountability Act et Health Information Technology for Economic and Clinical Health Act des Etats-Unis, ainsi que leurs modifications, y compris leurs règlements d'application promulgués au titre du 45 C.F.R., Parties 160 et 164.
- e. **Participant** : chaque entité qui a) s'est engagée avec le Client à participer aux activités coordonnées et/ou collaboratives impliquant des soins de santé ; b) a accepté que le Client lui impose les dispositions du présent Contrat ; et c) que le Client autorise à accéder au Service Cloud.
- f. **Données du Participant** : toute information (y compris des informations médicales à caractère personnel telles que les Informations Confidentielles sur la Santé) fournies à IBM par les Participants de façon directe ou par l'intermédiaire du Client au nom des Participants en lien avec le Service Cloud. Les Données du Participant sont appelées Contenu dans le présent Contrat.
- g. **Informations Confidentielles sur la Santé** : a la signification qui lui est attribuée en vertu de la loi HIPAA.

5.6 Participants

Si le Client est un Organisme complexe, il peut autoriser ses Participants à accéder au Service Cloud et à l'utiliser, sous réserve des dispositions de la présente clause. Avant d'autoriser un Participant à accéder au Service Cloud et à l'utiliser, le Client conclura un accord avec ledit Participant imposant à ce dernier les dispositions du Contrat. Le Client tiendra à jour une liste de tous les Participants (y compris l'adresse professionnelle des Participants) qui accèdent au Service Cloud et l'utilisent, et remettra dans les plus brefs délais à IBM, sur demande, cette liste et les éventuelles mises à jour de cette liste. Toutes les communications avec IBM concernant les Participants émaneront du Client. Les Participants ne pourront pas communiquer directement avec IBM. Le Client notifiera à IBM par écrit toute résiliation de la participation d'un Participant, dans les deux (2) jours calendaires suivant ladite résiliation. Après notification écrite par IBM, le Client prendra, dans les plus brefs délais, toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'utilisation du Service Cloud par un Participant en cas de manquement substantiel du Participant aux dispositions du Contrat.

5.7 Dispositions Additionnelles applicables aux Etats-Unis

Les Informations Confidentielles sur la Santé peuvent être utilisées avec le Service Cloud uniquement sous réserve qu'un accord de partenariat régissant lesdites Informations Confidentielles sur la Santé ait été valablement conclu entre le Client et IBM et associé aux documents de transaction qui ont permis au Client d'accéder au Service Cloud. Ledit accord de partenariat régira les Informations Confidentielles sur la Santé utilisées avec le Service Cloud et est incorporé dans le présent document par référence.

Tout accord de partenariat conclu entre IBM et le Client : a) engage IBM en tant que partenaire accrédité du Client et b) engage IBM en tant que partenaire accrédité en aval de chaque Participant dans le cadre des accords de partenariat entre lesdits Participants et le Client. IBM ne signe pas séparément des accords de partenariat directement avec lesdits Participants. Le Client est seul responsable a) de conclure les accords de partenariat ou d'autres accords en amont requis avec chaque Participant ; b) de veiller à ce que lesdits accords en amont autorisent le Client à engager IBM en tant que partenaire accrédité en aval de tous les Participants ; et c) de veiller à ce que lesdits accords en amont contiennent toutes les dispositions nécessaires permettant de communiquer à IBM toutes les Données qui constituent des Informations Confidentielles sur la Santé.

5.8 Exclusion

Dans la mesure applicable aux services fournis au Client, IBM ne fera appel, pour effectuer des services pour le Client, à aucun individu figurant actuellement sur la liste d'exclusion établie par le bureau de l'inspecteur général du Département de la Santé et des Services sociaux des Etats-Unis (U.S. Department of Health and Human Services) conformément aux dispositions de la loi U.S.C. §1320a(7) ou le système de liste de parties exclues géré par l'Administration des services généraux du gouvernement des États-Unis (U.S. General Services Administration), ou autrement exclu, disqualifié ou faisant l'objet de sanctions par tout gouvernement ou Organisme de Réglementation fédéral ou étatique des Etats-Unis. Si IBM apprend qu'un individu auquel IBM a fait appel pour effectuer des services pour le Client a été exclu, disqualifié ou sanctionné, IBM notifiera rapidement le Client et cessera de faire appel audit individu pour effectuer des services pour le Client. Le Client peut résilier son abonnement au Service Cloud sans pénalité si IBM est exclue, disqualifiée ou fait l'objet de sanctions par tout gouvernement ou Organisme de Réglementation fédéral ou étatique des Etats-Unis.

6. Dispositions dérogatoires

6.1 Utilisation de Données

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la clause « Contenu et protection des données » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : IBM n'utilisera ou ne communiquera pas les résultats découlant de l'utilisation du Service Cloud par le Client qui sont exclusivement liés au Contenu (Observations) du Client ou qui identifient le Client de quelque autre manière. IBM peut cependant utiliser le Contenu et d'autres informations (sauf les Observations) issues du Contenu lors de la fourniture du Service Cloud après avoir supprimé les identifiants personnels de sorte que les données à caractère personnel ne puissent plus être attribuées à un individu en particulier sans l'utilisation d'informations supplémentaires. IBM utilisera de telles données uniquement à des fins de recherche, de test, de développement d'offres et de services d'agrégation de données. Les dispositions de la présente clause demeurent applicables après la résiliation ou l'expiration de la transaction.

Outre les utilisations et divulgations autorisées accordées dans l'Accord de Partenariat, le Client confère également par les présentes à IBM le droit, ainsi que l'autorisation nécessaire en tant que partenaire accrédité, de créer des ensembles de données anonymes à partir du Contenu, et d'effectuer des services d'agrégation de données. En outre, IBM a le droit d'utiliser, de modifier, de divulguer et de distribuer ces ensembles de données à quelque fin que ce soit pendant et après la durée du Contrat et l'abonnement du Client au Service Cloud.

6.2 Traitement des Données à caractère personnel

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la clause « Contenu et protection des données » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : Conformément au Contrat, le Client et IBM reconnaissent que l'Addendum relatif au Traitement de Données à caractère personnel d'IBM, disponible à l'adresse <http://ibm.com/dpa> (DPA) et les annexes DPA applicables s'appliquent au Contrat et le complètent, si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu. Ce Service Cloud n'est actuellement pas conçu pour traiter des données à caractère personnel soumises au RGPD et, à ce titre, le DPA et toute Annexe DPA applicable n'entrent pas dans le cadre des Services Cloud. Le Client garantit qu'aucune donnée à caractère personnel soumise au RGPD ne figure ou ne figurera dans le Contenu ou n'est fournie à IBM en tant que Responsable du traitement au nom du Client dans le cadre de la fourniture du Service Cloud.

Si le Client tente de fournir des données à caractère personnel soumises au RGPD à IBM en tant que Responsable du traitement, le Client devra, avant de fournir ces données, en informer IBM par écrit et, si IBM accepte par écrit de recevoir ces données, le Client pourra, suite à ladite acceptation, fournir ces données, et le Client et IBM s'acquitteront de leurs obligations respectives en vertu du RGPD, et le DPA et les Annexes DPA applicables référencées dans le Contrat s'appliqueront au Contrat et en feront partie intégrante.

6.3 Utilisation du Contenu

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la clause « Contenu et protection des données » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : Le Client confère à IBM un droit

mondial, perpétuel, exempt de redevances et non exclusif pour utiliser, copier, distribuer, afficher, modifier, concéder en sous-licence, vendre, louer, céder et incorporer dans d'autres produits et services :

- a. les Informations du Client, masquées pour empêcher l'identification des patients ou le Client comme source des données concernées (sauf dans la mesure où le Client peut, conformément à un contrat de Partage de Données, être identifié comme faisant partie des organismes couverts par ledit contrat, si ce dernier est signé par le Client au titre des présentes), notamment la combinaison et l'agrégation avec des Informations du Client reçues d'autres Clients d'IBM pour la fourniture des services d'agrégation de données.

6.4 Feedback

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la section « Contenu et protection des données » des conditions cadre du Service Cloud entre les parties : le Client a la possibilité de formuler des suggestions afin qu'IBM améliore le Service Cloud ou d'autres offres et services d'IBM (les « Feedbacks »). Le Client n'est en aucun cas tenu de fournir des Feedbacks et IBM a le droit d'utiliser tous les Feedbacks fournis par le Client.

Dispositions et Contrats de Licence Tiers

1. American Medical Association

Conformément au Contrat de Licence de Distribution CPT d'IBM, tel qu'il est défini dans le contrat existant entre l'AMA (American Medical Association) et Truven Health Analytics LLC ou ses prédécesseurs (ci-après le « Contrat Truven ») relatif aux offres spécifiées dans les Documents de Transaction, IBM est autorisée à distribuer et concéder en sous-licence au Client le document CPT (Current Procedural Terminology), quatrième Edition, un code de nomenclature et des codes permettant de communiquer les services de soins de santé (dénommés ci-après collectivement « CPT »), dans le cadre du Service Cloud, sous réserve que le Client soit lié par certaines dispositions. Les droits dont dispose le Client en vue d'utiliser le CPT prennent fin si le Client ne respecte pas l'une quelconque des dispositions substantielles dudit Contrat.

En règle générale, les dispositions énoncées dans le Contrat qui s'appliquent au Service Cloud s'appliquent également au CPT. Voici les dispositions additionnelles qui s'appliquent au CPT :

- a. La fourniture d'une version mise à jour du CPT dans le Service Cloud est fonction des relations contractuelles continues d'IBM avec l'AMA.
- b. La licence CPT est non cessible et non exclusive et est exclusivement destinée à l'usage interne du Client et uniquement aux Etats-Unis.
- c. La licence CPT est conférée en contrepartie d'une redevance de licence et toute autre forme de contrepartie.
- d. Le Client n'est pas autorisé à publier, distribuer via l'Internet ou tout autre système informatique public, créer des œuvres dérivées (y compris la traduction), transférer, vendre, louer, concéder sous licence ou de quelque manière que ce soit mettre à la disposition d'une partie non autorisée le CPT ou toute copie ou partie du CPT.
- e. L'abonné ne peut effectuer des copies du CPT qu'à des fins de sauvegarde ou d'archivage.
- f. Le document CPT est protégé par les droits d'auteur de l'AMA et est une marque enregistrée de l'AMA. Toutes les mentions de droits de propriété, y compris les mentions de marque et de droits d'auteur dans le document CPT doivent apparaître sur toutes les copies de sauvegarde ou d'archivage autorisées effectuées par l'utilisateur ; toute impression ou autre production du Service Cloud qui contient une partie du CPT (autre que celle constituant une utilisation équitable, les rapports internes et les formulaires de réclamation destinés à certains patients, ainsi que les rapports externes diffusés hors de l'entreprise du Client contenant moins de vingt (20) descriptions et/ou codes CPT) afficheront ce qui suit : « CPT only © 2017 American Medical Association. All Rights Reserved ». L'année indiquée dans les mentions de droits d'auteur doit être conforme aux futures mises à jour du CPT.
- g. Le Client imposera à toute personne autorisée à accéder au Service Cloud (y compris les consultants et sous-traitants qui effectuent des services pour le Client) le respect des dispositions de la présente Annexe.
- h. Sauf dispositions contraires expresses du Contrat, le document CPT est fourni « en l'état » sans aucune garantie ou responsabilité d'IBM ou de l'AMA, y compris, mais de façon non limitative, la responsabilité en cas de dommages indirects ou particuliers ou de perte de bénéfices quant à la séquence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données, ou la garantie de conformité du CPT aux exigences du Client ; la seule responsabilité d'IBM et de l'AMA est de faire leur possible pour corriger ou remplacer le CPT ; l'AMA décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation, l'usage abusif ou l'interprétation des informations contenues ou non dans le CPT.
- i. La licence CPT prend fin en cas de manquement du Client à ses obligations au titre du Contrat, sous réserve de tout délai nécessaire pour remédier au manquement.
- j. Si une disposition est jugée enfreindre une loi ou qu'elle est inapplicable, les dispositions restantes du Contrat resteront en vigueur et conserveront leur plein effet.
- k. Le Service Cloud inclut le CPT qui correspond à des données techniques commerciales et/ou des bases de données informatiques et/ou des logiciels informatiques commerciaux et/ou les documentations relatives aux logiciels informatiques commerciaux, selon le cas applicable, qui ont

été développés exclusivement à l'aide de fonds privés par l'American Medical Association, 515 North State Street, Chicago, Illinois 60654. Les droits dont dispose le gouvernement des Etats-Unis pour utiliser, modifier, reproduire, diffuser, exécuter, afficher ou communiquer ces données techniques et/ou bases de données informatiques et/ou logiciels informatiques et/ou documentations relatives aux logiciels informatiques sont soumis aux restrictions de droits limités exposées dans la réglementation DFARS 252.227-7015(b)(2) (novembre 1995) et/ou soumis aux restrictions exposées dans les réglementations DFARS 227.7202-1(a) (juin 1995) et DFARS 227.7202-3(a) (juin 1995), selon le cas applicable, pour les achats réalisés par le Département de la Défense des Etats-Unis et aux restrictions de droits limités exposées dans la réglementation FAR 52.227-14 (décembre 2007) et/ou soumis aux dispositions relatives aux droits limités exposées dans les réglementations FAR 52.227-14 (décembre 2007) et FAR 52.227-19 (décembre 2007), selon le cas applicable, et dans tout Supplément FAR applicable, pour les achats fédéraux autres que ceux réalisés par le Département de la Défense.